

start RSE

**Vous avez un projet dans l'un des domaines
de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ?**

L'Eurométropole de
Strasbourg **investit** à vos
côtés et **soutient**
la transition responsable
des entreprises et
associations du territoire
de moins de 50 salariés.

Le dispositif START-RSE vise à :

- ▮ **déployer un dispositif de diagnostic et de subventionnement** des politiques RSE des entreprises et des associations des 33 communes de l'Eurométropole.
- ▮ **apporter une réponse pragmatique et simple aux chefs d'entreprises** se questionnant sur la faisabilité d'une démarche RSE dans leur entreprise.

Pour quel type de projet ?

Le dispositif START-RSE répond aux mutations économiques engendrées par la transformation de nos sociétés. Il entend **diffuser les méthodologies pour la prise en compte des enjeux de développement durable** parmi les entreprises et associations. L'Eurométropole souhaite avant tout **créer l'envie de s'engager** chez ces acteurs en adoptant une approche bienveillante, ouverte sur les thèmes retenus par les entreprises, et respectueuse du caractère progressif d'une démarche appelée à s'inscrire sur le long-terme.

Les actions engagées dans le cadre du dispositif START-RSE doivent ainsi s'inscrire dans les objectifs du **Pacte pour une économie locale durable**. Le dispositif est construit sur la conviction que profitabilité économique et prise en compte des externalités de l'activité peuvent aller de pair. Il vise à promouvoir une vision de l'entreprise de demain comme **entreprise durable et empathique**. Les TPE-PME comme les associations sont appelées à s'inscrire pleinement dans cet avenir, et START-RSE se veut une main tendue pour enclencher les transformations nécessaires au futur.

START-RSE vise à aider les entreprises à s'engager dans un projet de transition de l'un des domaines suivants de la RSE :

- ▮ **La gouvernance de l'organisation.**
- ▮ **Les droits de l'humain.**
- ▮ **Les relations et conditions de travail.**
- ▮ **L'environnement.**
- ▮ **La loyauté des pratiques.**
- ▮ **Les questions relatives aux consommateurs.**
- ▮ **Les communautés et le développement local.**

Comment ça fonctionne ?

Grâce au dispositif START-RSE, les entreprises et associations concernées peuvent bénéficier des prestations suivantes :

- ▮ **Un diagnostic** de leur situation vis-à-vis des domaines de la RSE
- ▮ **Des conseils d'experts** issus de structures professionnelles partenaires du dispositif (Liste en construction...)
- ▮ **Des recommandations sur leurs besoins** : formation, outils, recrutement...
- ▮ **Un accompagnement** par le référent local durant 1 an
- ▮ **La mise en relation avec les autres acteurs locaux**
- ▮ **Une aide financière** de l'Eurométropole de Strasbourg pour se lancer, à hauteur de 50 % (plafonné à 1 500 euros)

Conditions d'éligibilité ?

- ▮ **Effectif de moins de 50 salariés**
- ▮ **Siège et établissement bénéficiaire dans l'Eurométropole de Strasbourg**
- ▮ **Tous secteurs d'activités**

Comment procéder ?

Pour candidater, les entreprises et associations intéressées contactent la **Direction du développement économique et de l'attractivité** de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg via le **formulaire en cochant la mention «RSE»**.

Inscription

Notice START-RSE